Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 056-215600214-20251210-20251202-DE

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal de la Commune de Brandérion

Département

Morbihan

Nombre de Membres		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	14

Date de la convocation
Le 4 décembre 2025

Séance du mercredi 10 décembre 2025

L'an deux-mille-vingt-cinq le mercredi dix décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, 3 rue Vincent Renaud, sous la présidence de M. Jean-Yves CARRIO, Maire.

Présents : Jean-Yves CARRIO (Maire), Brigitte PRADO, Hervé LE FALHER, Marie-Annick MERRIEN, Gwénaël LE BOUILLE (Adjoints), Gilles PRADO, Armelle MÉAR, Stéphanie VALLÉE, Franck DELANNOY, Pierre BOHUON, Vincent MOËLLO, Emilie LE PEN, Thomas GASNIER.

Absents : Claude BOUGUENNEC, Morgane ALISE (pouvoir donné à Emilie LE PEN).

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut délibérer.
Le conseil a nommé Emilie LE PEN secrétaire de séance.

2025-12-02

COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU MAIRE PRISES EN VERTU DE L'ARTICLE L. 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES (CGCT) ET INFORMATIONS

Monsieur le Maire rend compte des décisions prises dans le cadre des délégations que le Conseil municipal lui a consenties par délibération n°20200514 du 23 mai 2020 et des informations suivantes :

Rénovation de la salle Armor et de son annexe au complexe Saint-Exupéry :

Un devis a été signé avec l'entreprise Eurovia pour la fourniture et la pose d'une cuve d'eau pluviale. Le montant du devis est de 16 439 € HT.

Avenue Abbé Le Cam :

Un devis a été signé avec l'entreprise Eurovia pour la création de fosses d'arbres. Le montant du devis est de 5 269 € HT.

Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 056-215600214-20251210-20251202-DE

Renaturation :

Un devis a été signé avec l'entreprise Eurovia pour la renaturation d'une zone de stationnement au complexe Saint-Exupéry. Le montant du devis est de 13 636,20 € HT.

Un devis a été signé avec l'entreprise Eurovia pour la renaturation d'une zone de stationnement à la Passerelle. Le montant du devis est de 4 360,50 € HT.

Mairie :

Un devis a été signé avec l'entreprise Rémot pour des travaux de chauffage :

- Installation d'une pompe à chaleur air/air pour la salle du conseil
- Raccordement de 2 radiateurs du hall d'accueil de la mairie

Le montant du devis est de 17 113,47 € HT.

Lotissement de la Chapelle à Brandérion :

Un acte d'engagement a été signé avec les géomètres Nicolas associés pour assurer la maîtrise d'œuvre des travaux de 2ème phase du lotissement « La Chapelle » (voirie, réseaux et espaces paysagers). Le montant de la maitrise d'œuvre est de 6 900 € HT.

Ecole publique Jean de la Fontaine :

Un devis a été signé avec l'entreprise Imagin'Aires pour l'aménagement de la cour de l'école (structure de jeux, billodrome, table de pique-nique, bans tour d'arbre). Le montant du devis est de 20 693 € HT.

Le Conseil municipal prend acte des décisions prises et des informations transmises par M. le Maire dans le cadre des délégations qui lui ont été consenties.

Ainsi délibéré, les jours, mois et an cités ci-dessus.
Le registre dument signé.
Pour extrait certifié conforme,

MAIRIE DE BRANDÉRION 56 (Morbihan)

Le Maire,

Jean-Yves CARRIO

M. le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de RENNES dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État (L.2131-1 du CGCT).